

COMMUNIQUE DE PRESSE

#Chiffre

Lyon, 17 novembre 2020

Le chiffre : 26,8 millions d'euros investis par l'agence de l'eau au 3^e trimestre 2020 en Occitanie pour les projets en faveur de l'eau

[Focus : Premiers résultats de l'appel à projets « Rebond Eau, Biodiversité, Climat 2020-2021 »]

Au 3^{ème} trimestre de l'année 2020, l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse a financé **190 projets** portés par les collectivités, entreprises, agriculteurs et associations pour améliorer la qualité des eaux et des milieux aquatiques, en Occitanie. Elle soutient ainsi la reprise des investissements en faveur de l'eau et de la biodiversité, freinés par la crise sanitaire. Dans le cadre de son appel à projets « Rebond Eau, Biodiversité, Climat », elle adapte et élargit temporairement ses aides financières pour inciter tous ses partenaires à se mobiliser pour la transition écologique.

Les chiffres clés au 3^{ème} trimestre 2020 en Occitanie

- 79 % des aides (21,1 M€)** sont attribués aux opérations d'amélioration de l'assainissement et de l'eau potable, portées par les collectivités, avec :
 - 17,6 M€ pour réduire les rejets de pollution domestique**, dont 3 M€ pour améliorer la collecte des eaux usées, notamment par temps de pluie (1,5 M€), et 14,6 M€ pour les traiter, dont 13,1 M€ consacrés à la gestion des boues d'épuration (12,6 M€ pour leur valorisation en biogaz sur la station de Nîmes Ouest et 0,5 M€ pour leur hygiénisation préalable à tout épandage, en lien avec la crise sanitaire),
 - 3,5 M€ pour l'eau potable**, dont 2,3 M€ pour mettre à niveau les équipements des communes en zone de revitalisation rurale.
- 10 % des aides (2,6 M€)** vont à la **gestion quantitative de la ressource en eau**, dont 1,4 M€ pour réduire les fuites des réseaux d'eau potable et 0,9 M€ pour réparer les dégâts occasionnés par la tempête Gloria sur les canaux d'irrigation dans les Pyrénées-Orientales.
- 9 % des aides (2,3 M€)** bénéficient aux **milieux aquatiques**, notamment pour restaurer la morphologie et la continuité des cours d'eau (0,7 M€), animer les actions à conduire (0,7 M€), et soutenir la reconquête de la biodiversité dans le cadre de l'appel à projets lancé en 2020 (0,5 M€).



Parmi les projets aidés, des opérations remarquables :

GARD Valoriser les ressources issues du traitement des eaux usées de l'agglomération nîmoise

La Communauté d'agglomération Nîmes Métropole développe les énergies renouvelables avec la construction d'une filière de méthanisation sur la station d'épuration de Nîmes Ouest (230 000 équivalents-habitants). Objectif : la valorisation énergétique de toutes les boues produites au niveau de la station (11 000 m³/an). Dans un second temps, seront également valorisées les boues des autres stations d'épuration du territoire (6 500 m³/an). Le biométhane produit sera injecté dans le réseau de gaz de la ville. Au démarrage, fin 2021, le projet prévoit de réduire de 25 % le tonnage de boues et de valoriser 625 000 Normo mètres-cubes/an de biométhane sur le réseau de GRDF. Pour cette opération de près de 22 M€, la collectivité bénéficie d'une aide de l'agence de l'eau de **12,6 M€** (une avance de 3 M€, remboursable sans intérêt sur 15 ans, et au titre de l'appel à projets « Rebond Eau, Biodiversité, Climat 2020-2021 », une subvention de 9,6 M€).

PYRENEES-ORIENTALES Réparer le canal de Bohère après le passage de la tempête Gloria

Le syndicat intercommunal du canal de Bohère doit réparer les importants dégâts subis par le canal suite aux inondations et coulées de boue, occasionnées par le passage de la tempête Gloria, en janvier dernier. Le canal de Bohère, alimenté par la Têt, à hauteur de Serdinya, parcourt 37 kilomètres et dessert 1 100 propriétaires sur un périmètre de 722 hectares, pour l'arrosage de jardins et l'irrigation d'exploitations agricoles. Les travaux de remise en état concernent quatre sites : Tête morte de Serdinya à Sirach, la branche de Saint-Jean, la branche principale de Ria à Villerach et la branche des Grecs. L'agence de l'eau attribue au syndicat **une aide de 617 904 €**.

FOCUS SUR L'APPEL A PROJETS DE L'AGENCE DE L'EAU « REBOND EAU, BIODIVERSITE, CLIMAT 2020-2021 » :

PREMIERS RESULTATS DANS LES BASSINS RHONE-MEDITERRANEE ET DE CORSE

Depuis fin juin, l'agence de l'eau soutient la reprise des investissements dans le domaine de l'eau, freinés par la crise sanitaire. Elle a adapté et élargi temporairement ses règles d'intervention **jusqu'à fin 2021**, dans le cadre d'un appel à projets « Rebond Eau, Biodiversité, Climat » doté de **180 millions d'euros**, qui ouvre les financements prévus par le 11^e programme « Sauvons l'eau 2019-2024 » à des territoires non initialement éligibles et rehausse les taux d'aide en vigueur sur certaines thématiques.

Au 3^{ème} trimestre 2020, **112 acteurs de l'eau** des bassins Rhône-Méditerranée et de Corse ont saisi cette opportunité pour déposer **177 projets**, et l'agence de l'eau a ainsi attribué **43 millions d'euros de subvention** à ces opérations au titre de l'appel à projets « Rebond Eau, Biodiversité, Climat » (sur les 112,5 millions d'euros d'aides octroyés par l'agence de l'eau au cours de cette période), avec :

- **57 % (24,5 M€) en faveur de services publics d'assainissement**, pour la création ou l'amélioration de réseaux et de stations d'épuration, dont en particulier l'installation de 4 méthaniseurs de boues d'épuration sur les stations de Nîmes-Ouest, Avignon, Valence et Bellecombe (74), qui permettront la production de biogaz (17,1 M€) ;
- **41 % (17,5 M€) au bénéfice de services publics d'eau**, essentiellement pour renouveler des réseaux d'eau potable et lutter contre les fuites ;
- **2 % (1 M€) en direction de structures de gestion des milieux naturels (0,6 M€)** pour restaurer des cours d'eau et des zones humides, **et d'établissements industriels ou agricoles (0,4 M€)** pour améliorer le traitement de leurs rejets ou économiser l'eau.

Pour plus d'information, consulter le site : www.eaurmc.fr/rebondEauBiodiversiteClimat

A propos de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse - www.eaurmc.fr | www.sauvonsleau.fr

L'agence de l'eau est un établissement public de l'Etat sous tutelle du ministère de l'environnement, qui a pour mission la reconquête du bon état de l'eau et des milieux aquatiques. En application du principe pollueur-payeur, elle perçoit des redevances fiscales payées par tous les usagers : ménages, collectivités,

industriels, agriculteurs, en fonction des volumes qu'ils prélèvent et de la pollution qu'ils rejettent. L'argent ainsi collecté est réinvesti auprès des collectivités, industriels, agriculteurs et associations qui agissent pour améliorer la qualité de l'eau et des milieux : améliorer les systèmes d'assainissement, réduire la pollution par les substances toxiques, économiser et partager l'eau, reconquérir la qualité des eaux des captages dégradés par les pollutions diffuses (pesticides et nitrates), préserver les ressources stratégiques pour l'eau potable, restaurer le fonctionnement naturel des rivières, des milieux marins et des zones humides dégradées ou menacées ... L'agence de l'eau agit dans le cadre d'un programme d'intervention 2019-2024 qui fixe les grandes priorités d'action pour 6 ans. L'agence dispose d'une capacité d'aide annuelle d'environ 440 M€ et emploie 330 personnes.

CONTACTS PRESSE

Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse - Valérie Santini - 06 33 03 76 24 - valerie.santini@eurmc.fr

Agence Plus2sens - Laurence Nicolas - 06 64 50 59 50 - laurence@plus2sens.com

- Stéphanie Bonnamour - 06 60 58 45 45 - stephanie@plus2sens.com